

La parenthèse

Impasse du Bout de la Fôret 11, 1898 St-Gingolph

DOSSIER DE RECHERCHE DE FONDS

Rénovation du bâtiment de la Tourelle adapté aux personnes en situation de handicap



Table des matières

1. Rénovation

- 1.1 Introduction p. 3
- 1.2 Objectifs et mesures p. 3

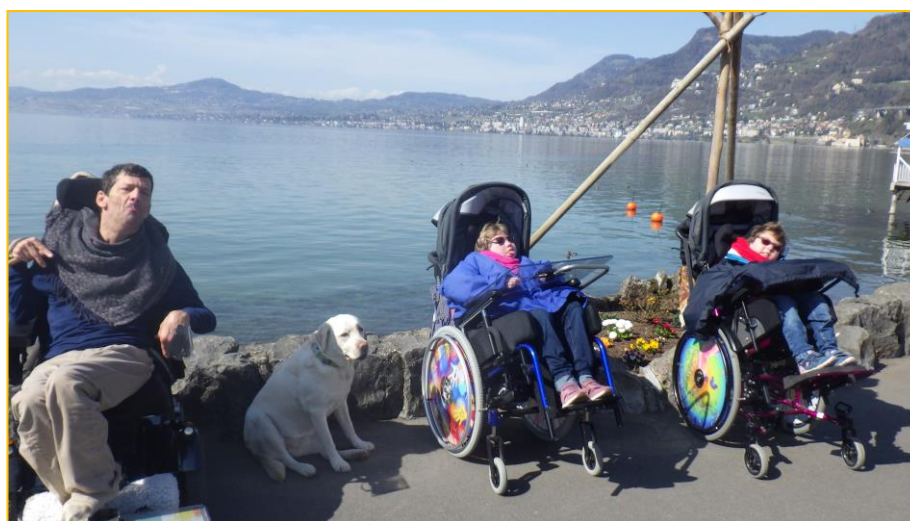
2. Etat du complexe actuel

- 2.1 Présentation des locaux p. 5

3. Présentation du projet

- 3.1 Plans p. 6
- 3.2 Coûts du projet p. 9
- 3.3 Plan de financement p. 10

4. Contacts p. 11



1. Rénovation

1.1. Introduction

Depuis 2004, l'Association la parenthèse accueille principalement des personnes en situation de handicap physique de la Romandie sans limite d'âge durant une période limitée afin de soulager les familles. **Les 44 séjours** sur l'année se déroulent en petits groupes de 4 à 6 personnes sous forme d'unité d'accueil temporaire (UAT). **Annuellement, plus de 110 personnes bénéficient** de ces prestations.

Durant ces séjours, un accompagnement individualisé et des soins plus particuliers sont proposés aux bénéficiaires

Le personnel et la formation

Pour remplir sa mission de prise en soin des personnes en situation de handicap, la parenthèse s'appuie sur du personnel qualifié. M. David Vergères, éducateur, en est le coordinateur. Des personnes en formation ou en stage désireuses d'acquérir une expérience dans le domaine de la santé ou du social sont aussi actives. De nombreux bénévoles appuient aussi le comité et renforcent les équipes. Durant les séjours, un bus adapté de 9 places ainsi qu'une voiture adaptée sont utilisés.

1.2. Objectifs et mesures

La volonté **de développer, de pérenniser et de professionnaliser** La parenthèse est l'objectif défini par l'assemblée générale. Le comité composé de 7 membres bénévoles s'y attelle par les des mesures suivantes :

- Clause du besoin : les analyses réalisées par l'ancien chef de service de l'action sociale Monsieur Simon Darioli, les discussions avec les membres du comité de Cerebral Valais et les services sociaux de l'Etat du Valais ont démontré l'utilité de ces prestations. **Annuellement, plus de 110 personnes bénéficient de ces prestations pour 1000 jours/activités.** Ces personnes en situation de handicap proviennent principalement des cantons du Valais et Vaud. Des demandes viennent aussi depuis Genève et Fribourg.
- Structure : pour répondre aux exigences étatiques une convention de collaboration avec l'Association Cerebral Valais pour la gestion administrative et RH ainsi qu'un mandat de prestations avec le service de l'action sociale du Valais ont été signés. Ce qui assure à l'association « la parenthèse » à la fois une solidité professionnelle et institutionnelle.

- Infrastructure :

Juqu'au 30 juin 2020, Les activités se déroulaient à St-Gingolph, au bord du Lac Léman, dans une grande bâtisse nommé la « Tourelle » près de l'École des Missions. Ce bâtiment étant devenu vétuste et ne répondant plus aux normes de sécurité il a fallu quitter ces lieux. Comme situation intermédiaire, les locaux de la Fondation Liberty à Vétroz sont utilisés afin de poursuivre l'activités pendant la période de réfection du bâtiment.

Un droit de superficie de 50 ans a été accepté par le propriétaire en vue de poursuivre l'exploitation sur ce magnifique site. Par ailleurs, le bâtiment doit être protégé selon les règles cantonales de la protection des bâtiments bâtis. Le projet de rénovation se fait en collaboration avec le service cantonal concerné.

Dès lors, l'association « la parenthèse » souhaite poursuivre son activité sur ce magnifique terrain au bord du lac Léman et rénover le bâtiment pour poursuivre son activité avec une mission intercantonale.



2. Etat du complexe actuel

2.1. Présentation du complexe actuel

La Tourelle : bâtiment protégé

Le volume de la Tourelle est très grand et nettement supérieur aux besoins actuels de la parenthèse (3668 m³)

Après réflexion il s'est avéré que l'unité opérationnelle du bâtiment devait être respectée. La solution envisagée consiste donc en l'utilisation totale du bâtiment pour les besoins de personnes en situation de handicap.

L'activité traditionnelle de La parenthèse se poursuivra au premier étage qui est accessible directement. Les chambres pour les personnes en situation de handicap sont grandes et la rénovation peut se réaliser de façon élégante et fonctionnelle.

Le rez-de-chaussée servira aux besoins logistiques. Un appartement pour des vacances sera à disposition des familles avec leur enfant en situation de handicap.

Deux appartements seront réalisés aux étages 2 et 3 qui seront loués à l'année à des personnes en situation de handicap au bénéfice de la contribution d'assistance financée par l'Al. Il est prévu deux personnes par appartement. De telles réalisations existent déjà et la demande est croissante.



3. Présentation du projet

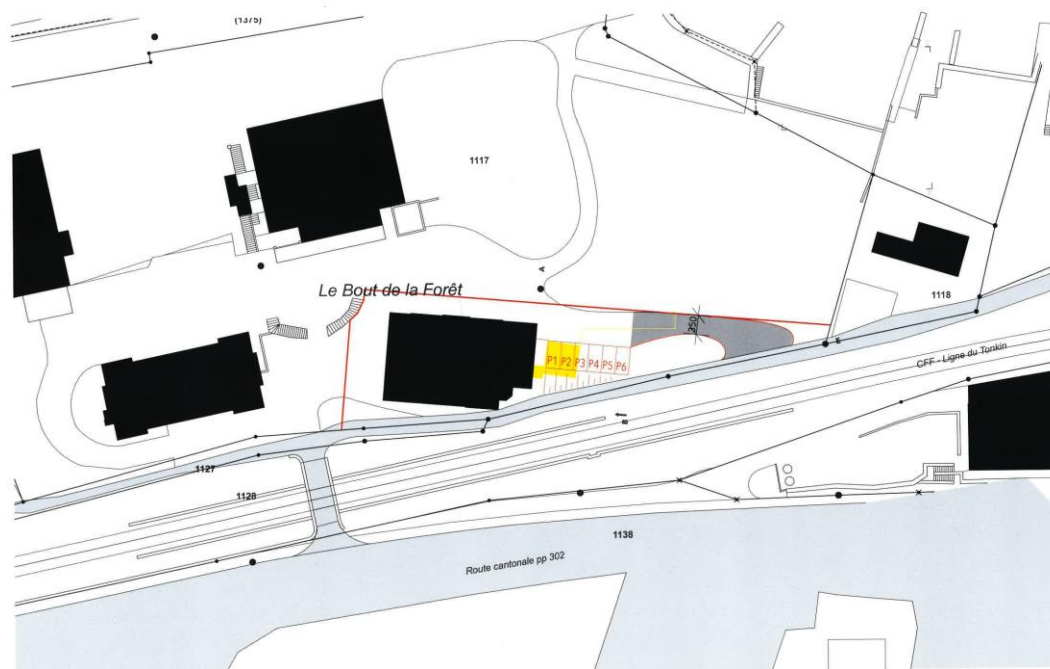
3.1. Plans et avantages

Les avantages d'inclure 3 types de prestations sur un seul site : **UAT, deux appartements adaptés** aux personnes en situation de handicap et un **appartement adapté pour les vacances des parents** sont :

- Au niveau du personnel et des animations : la possibilité de coordonner les types d'accompagnement et les animations ;
- Au niveau logistique une gestion rationnelle de la lingerie et des cuisines ;
- Au niveau des transports : de coordonner l'utilisation des véhicules adaptés pour les résidents de la Tourelle ;
- Au niveau des infrastructures d'avoir un site complètement adapté aux personnes à mobilité réduite au bord du lac et proche des commodités du Bouveret.

Toutes ces prestations se feront dans un esprit familial et sous forme de quartier inclusif. Ces plans sont encore provisoires dans l'attente de l'approbation des services de l'Etat.

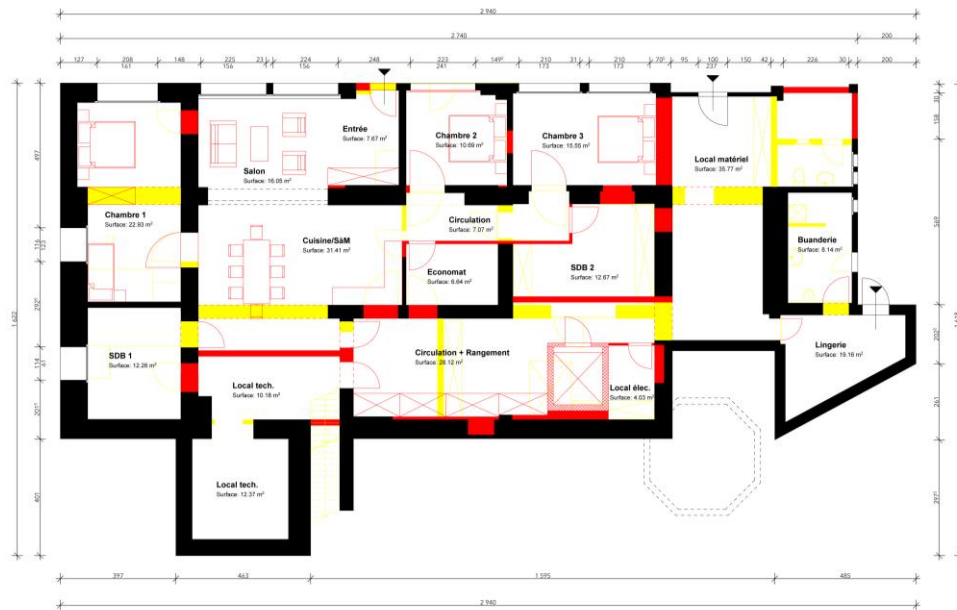
Localisation de la Tourelle



AV Archi SA
PLAN DE SITUATION
12.10.21
ECH 1:500

LA PARENTHÈSE - LE BOUVERET
BUREAU D'ARCHITECTURE AV-ARCHI SA
RTE CANTONALE 36 1897 LE BOUVERET

Plan du sous-sol

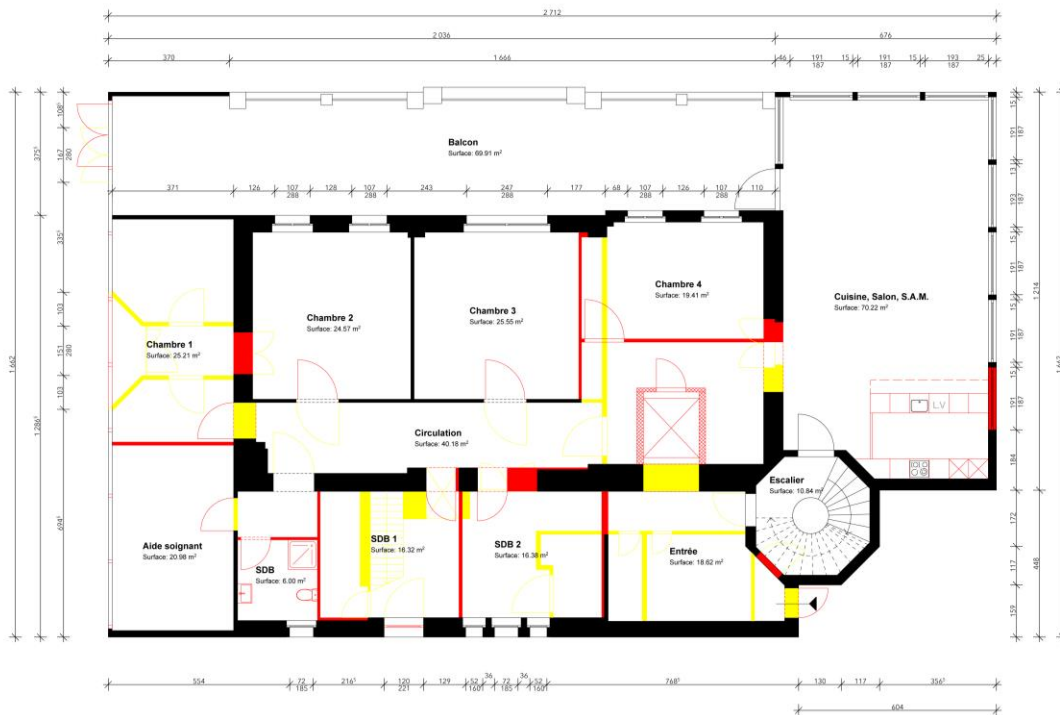


AV Archi SA
PROJET - SOUS-SOL
13.10.21
ECH.1:100

LA PARENTHÈSE - LE BOUVERET
BUREAU D'ARCHITECTURE AV-ARCHI SA
RTE CANTONALE 36 1897 LE BOUVERET

■ existant
■ à démolir
■ à créer

Plan du rez

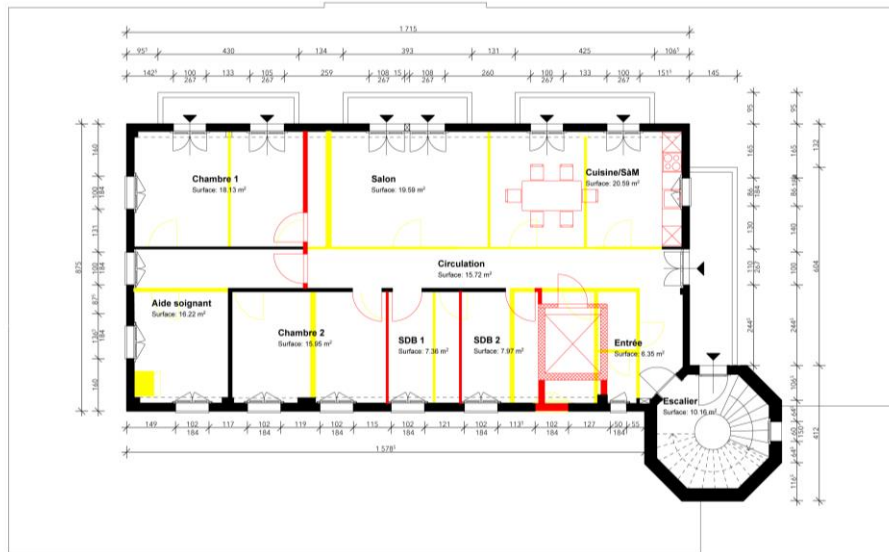


AV Archi SA
PROJET - REZ DE CHAUSSEE
13.10.21
ECH.1:100

LA PARENTHÈSE - LE BOUVERET
BUREAU D'ARCHITECTURE AV-ARCHI SA
RTE CANTONALE 36 1897 LE BOUVERET

■ existant
■ à démolir
■ à créer

Plan du 1^{er} étage

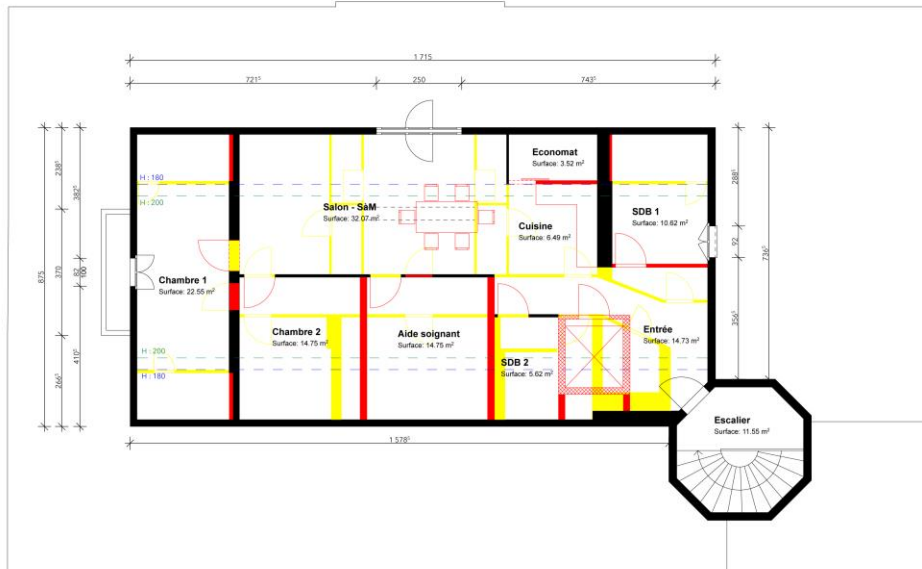


AV Archi SA
PROJET - 1ER ETAGE
13.10.21
ECH.1:100

LA PARENTHÈSE - LE BOUVERET
BUREAU D'ARCHITECTURE AV-ARCHI SA
RTE CANTONALE 36 1897 LE BOUVERET

■ existant
■ à démolir
■ à créer

Plan du 2^{ème} étage



AV Archi SA
PROJET - COMBLES
13.10.21
ECH.1:100

LA PARENTHÈSE - LE BOUVERET
BUREAU D'ARCHITECTURE AV-ARCHI SA
RTE CANTONALE 36 1897 LE BOUVERET

■ existant
■ à démolir
■ à créer

3.2. Coûts du projet

Le coût du projet construction s'élève à **CHF 3,5 millions**. Voici les détails ci-dessous :

TRANSFORMATION BATIMENT LA TOURELLE

Association la parenthèse à St-Gingolph

COÛT CONSTRUCTION estimatif au 28 octobre 2021

CFC	CONSTRUCTION 3668 M3/SIA	2'372'000 CHF
0	TERRAIN	50'000 CHF
011	TERRAIN	0 CHF
022	NOTAIRE actes PPE	50'000 CHF
4	AMENAGEMENT EXTERIEUR	90'000 CHF
5	FRAIS SECONDAIRES ET COMPTES D'ATTENTE	988'000 CHF
511	AUTORISATIONS	10'000 CHF
512	INTRODUCTION D'EAU	10'000 CHF
512.1	TAXES RACCORDEMENT E.U.	8'000 CHF
512.1	TAXES RACCORDEMENT E.P.	18'000 CHF
512.2	TAXE RACCORDEMENT ELECTRICITE	15'000 CHF
512.3	TAXE TELERESEAU	3'000 CHF
512.4	TAXE ACHAT PLACES ABRIS	0 CHF
531	ASSURANCES R.C. / CASCO	4'000 CHF
542	INTERETS INTERCALAIRES	50'000 CHF
566	BOUQUET DE CHANTIER	2'000 CHF
583	CONSOMMATIONS + DIVERS	65'000 CHF
591	HONORAIRES ARCHITECTE	350'000 CHF
592	HONORAIRES INGENIEUR CIVIL ET INCENDIE	80'000 CHF
594	HONORAIRES CVS-C-E	40'000 CHF
596	HONORAIRES GEOMETRE + GEOLOGUE	5'000 CHF
	DEMONTAGE - ADAPTATION	180'000 CHF
	AMENAGEMENT - AMEUBLEMENT	148'000 CHF
	TOTAL DE L'OPERATION / M3/SIA 3668m3/sia	3'500'000 CHF

3.3. Plan de financement

En date du 5 avril 20202, l'association a prévu le plan d'investissement suivant :

Fonds propre (y compris participation Fondation Lord Michelham)	CHF	350'000.-
Participation « Loterie Romande » courrier du 31.03.2022 :	CHF	900'000.-
Participation "Fondation du Denantou" courrier du 10.06.2022 :	CHF	50'000.-
Participation "Fondation Teamco" selon mail du 31.03.2023 :	CHF	50'000.-
Prêt NPR :	CHF	615'000.-
Autres soutien et dons :	CHF	535'000.-
Emprunts cautionnés par les communes du Haut-Lac*	CHF	1'000'000.
Total :	CHF	3'500'000.-

Le solde de l'investissement sera financé par des prêts :

- *Le solde de 1'000'000 sera financé par une hypothèque avec un cautionnement des communes du Haut-Lac (Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph).
- Le solde éventuel par un emprunt direct de l'association.

L'amortissement et le paiement des intérêts se feront par les entrées des locations des locaux et le budget de fonctionnement de « la parenthèse ».



4. Contacts

Les membres du comité de l'association sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et ils vous remercient de l'attention que vous porterez à ce dossier.

Adresse principale :

Association la parenthèse
Impasse du Bout de la Forêt 11
1898 St-Gingolph



Responsable du projet :

Monsieur Claude Roch
Président de la parenthèse
Vieux Port 2
1897 Le Bouveret
Tél : 079 688 64 38
claudc.cyrille.roch@gmail.com

Comité de la parenthèse :

Président
Claude Roch

Secrétaire/caissier
Pierre-André Gex

Membres
Margrit Picon
Patrick Coquoz
Philippe Tivollier
Thierry Cornut
Reynold Rinaldi

Les représentants de la Communauté : Pères André Carron et Jean-Yves Louis Rey



Compte de construction : BCVs IBAN CH56 0076 5001 0467 1710 2

